INSCRIPTION

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

JOURNÉE | Formation continue

Terminographie
Jeudi 25 janvier 2024

DOSSIER à renvoyer avec signature manuscrite avant le **20 décembre 2023** à:

Sandra LANCOUD
FTI – Université de Genève
40 bd du Pont-d'Arve – 1211 Genève 4
E-mail: sandra.lancoud@unige.ch

Merci de compléter ce formulaire en caractères d'imprimerie

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom: ..... Nom de jeune fille: .....

Prénom: ..... Prénom complémentaire: .....

Date de naissance *(jour/mois/année)*: .....

Profession: .....

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE: ☐ privée ☐ professionnelle **ADRESSE POUR LA FACTURATION:** ☐ privée ☐ professionnelle

Entreprise/Institution: .....

Adresse: .....

NP/Ville/Pays: .....

Téléphone: .....

E-mail: .....

COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE CETTE FORMATION? *(plusieurs réponses possibles)*

☐ Recommandations personnelles
☐ Mon entreprise
☐ Un professionnel de la formation/orientation
☐ Une annonce dans un journal => lequel: .....
☐ Une brochure / prospectus / affiche / catalogue des offres de formation continue de l'Université de Genève
☐ Le site internet de la formation continue de l'Université de Genève www.unige.ch/formcont
☐ Un autre site => lequel: .....
☐ Renseignement directement auprès de l'Université de Genève
☐ Un e-mail annonçant la formation
☐ Lors d'une foire, d'un salon (ex : Salon RH, Salon de l'étudiant) => lequel: .....
☐ Autre: .....

INSCRIPTION

☐ Je souhaite participer à la Session de formation continue **TERMINOGRAPHIE DU 25 JANVIER 2024** et m'engage à verser la somme de CHF 600.- dès réception de la confirmation de mon admission.

☐ Je suis membre d'une des associations suivantes AIIC, AIT, AITC, ASTTI, BDÜ, CBTI, DTT, FIT, RFA, SFT, Suissetra ou Tecom Suisse et bénéficie d'une réduction de 10 % (joindre preuve d'adhésion).

CONDITIONS D'ANNULATION
La totalité du montant de la formation doit être réglée avant le début de ladite formation.

En cas de désistement avant le début de la formation (et sauf cas de force majeure): des frais de dossier de CHF 50 seront facturés.
Les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes : après la date limite d'inscription : 50 %. Dès le premier jour de la formation, les frais sont intégralement dus.

Date: ..... Signature: .....